

Bern, 29 mars 2016

Destinataires:

Partis politiques
Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne
Associations faîtières de l'économie
Autres milieux intéressés

Révision partielle de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) et de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) : ouverture de la procédure d'audition

Madame, Monsieur,

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) ouvre une procédure d'audition concernant la révision partielle de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal; RS 832.102) et de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS; RS 832.112.31). La nouvelle réglementation, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} mai 2017, concerne la prise en charge des prestations de médecine complémentaire par l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Vous trouverez en annexe les modifications des ordonnances et les commentaires, afin que vous puissiez prendre position. Nous vous prions d'adresser vos remarques et propositions éventuelles à l'Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne, d'ici au 30 juin 2016. Nous nous efforçons de publier les documents sous des formes totalement accessibles conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand; RS 151.3). Veuillez donc envoyer votre réponse par voie électronique si possible (en versions PDF et Word) et dans les délais fixés pour la consultation à l'adresse suivante : abteilung-leistungen@bag.admin.ch. Vous pouvez télécharger des exemplaires supplémentaires de la documentation relative à l'audition à l'adresse Internet http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html.



M^{me} Emilie Jeanneret (tél. +41 58 462 88 26, emilie.jeanneret@bag.admin.ch) se tient à votre disposition en cas de questions.

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Alain Berset Conseiller fédéral

Annexes:

Projets d'ordonnance et commentaires
ZH, LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, AG, TG: d
VD, NE, GE, JU: f
BE, FR, VS: d, f
GR: d, i
TI: d, f, i

- Liste des destinataires de l'audition (f, d, i)